

PREUVE D'IMPÔT ET TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

1 jour

EXPLIQUER LES ÉCARTS FISCAUX ET OPTIMISER LE TAUX EFFECTIF

PROGRAMME DE LA FORMATION

RAPPEL SUR LES IMPÔTS, PHILOSOPHIE DE LA PREUVE D'IMPÔT ET TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (TEI)

- › Principe de comptabilisation des impôts différés
- › Différences permanentes fiscales et de consolidation
- › Méthodologie de la preuve d'impôt (tax proof)
- › Les 3 sources d'écart

Cas pratique : analyse des écarts entre résultat comptable et résultat fiscal

ANALYSE DE PREUVES D'IMPÔT

- › Les exigences d'IAS 12

Revue des preuves d'impôt de groupes cotés

CONSTRUCTION DU TABLEAU DE LA PREUVE D'IMPÔT

- › Impacts des différences permanentes et consolidées
- › Focus sur le régime mère-fille et les sociétés fiscalement transparentes
- › Analyse des déficits reportables
- › Crédit d'impôts, CVAE et impôts complémentaires
- › Provisions pour positions fiscales incertaines (IFRIC 23)
- › Opérations à taux spécifique
- › Impact des filiales étrangères et problématique de la retenue à la source
- › Traitement du report variable

Cas pratique : preuve d'impôt au niveau consolidé

Cas pratique : preuve d'impôt et sociétés en perte

Cas pratique : non application du taux de droit commun

Cas pratique : preuve d'impôt internationale

Cas pratique : crédits d'impôt et report variable dans la preuve d'impôt

DIFFICULTÉS : IMPÔTS DIFFÉRÉS ET INSTRUMENTS FINANCIERS

- › Comparaison du traitement IFRS et du traitement fiscal
- › Impôts différés et titres de participation
- › Preuve d'impôt et couverture d'investissement net

Tableau de synthèse par catégorie d'instruments financiers

DÉTECTION D'ERREURS

- › comment se servir de la preuve d'impôt pour détecter des erreurs ?

Cas pratique de synthèse



OBJECTIFS

Acquérir les principes permettant l'élaboration du tableau de la preuve d'impôt.
Auditer une preuve d'impôt.
Appréhender l'optimisation du taux d'imposition effectif dans un groupe international.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Un focus sur l'établissement du tableau de la preuve d'impôt et ses enjeux
Panorama des problématiques fréquentes et des solutions adaptées pour surmonter les difficultés pratiques
Formation interactive et appliquée : cas pratiques, quiz interactifs et illustrations tirées d'états financiers réels pour une mise en application immédiate

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, consolideurs, comptables, fiscalistes, experts comptables, commissaires aux comptes, utilisateurs des états financiers
Il est recommandé de maîtriser les principes relatifs à la comptabilisation des impôts différés ou d'avoir suivi la formation « Calcul et comptabilité des impôts différés »

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Avant : quiz d'auto-évaluation et vidéo pédagogique
Pendant la session : chaque point abordé est accompagné d'exemples chiffrés tirés de la pratique et d'états financiers publiés. Les cas pratiques, quiz interactifs et échanges en cours de séance permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances. Après : apports documentaires.
L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
le 13 mars 2026
le 5 juin 2026
le 16 octobre 2026
le 4 décembre 2026

A définir :
le 17 octobre 2025

FinHarmony :
le 12 décembre 2025

Sessions en régions :
www.gereso.com/FHCIMP

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :
☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal | | | | | Ville

Téléphone Fax

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF N° Siret |

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Service/Fonction

Tél. (ligne directe) E-mail

Facturation/Règlement

☐ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro :
GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal | | | | | Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv